

Méfiez-vous des fraudes par carte-cadeau.

Avant de vendre une carte-cadeau, vos employés doivent s'assurer que l'emballage de la carte est intact et que son NIP n'est pas visible. Si une carte a été trafiquée, elle ne doit **PAS** être vendue.

Les fraudes par carte-cadeau doivent être dénoncées à la police. Si vous pensez être victime de fraude, communiquez avec le **Centre antifraude du Canada** en ligne ou composez, sans frais, le **1 888 495-8501**.



CCCD CONSEIL CANADIEN
DU COMMERCE
DE DÉTAIL